

Vers des prêtres mariés ?

Publié le 13 mars 2019
2 minutes

L'évêque de Poitiers relance la question dans une déclaration récente (Photo : Saint Jean, l'apôtre vierge).

Sur RCF puis sur France 3, **Mgr Wintzer**, archevêque de Poitiers, s'est dit favorable à l'ordination des hommes mariés, évolution qui changerait enfin l'image du prêtre : d'une « conception sacrale », cette évolution permettrait de passer à une vision à laquelle personne n'avait pensé jusque-là : « des hommes comme tout le monde ». Le pape n'avait-il pas clos la question au début de cette année ?

« Le pape dit non au mariage des prêtres » : c'est d'ailleurs ainsi qu'avait titré Le Figaro du 28 janvier 2019, suite à la conférence de presse donnée par le souverain pontife à son retour du Panama.

Plusieurs fois, il y redit son attachement à la discipline du célibat ecclésiastique, refusant donc non seulement le mariage des prêtres mais encore l'ordination d'hommes mariés. Citations :

Fermeture

« Personnellement je pense que le célibat est un don pour l'Église ».

« Je peux sembler peut-être fermé là-dessus mais je ne me sens pas de me présenter devant Dieu avec cette décision ».

Quant à un célibat optionnel, où le séminariste pourrait choisir son mode de vie, mariage ou célibat ?

« Je ne suis pas d'accord ».

Ouverture

Toutes les portes sont-elles donc bien fermées ? Pas vraiment. Une certaine évolution reste possible « pour permettre quelques possibilités » dans certains endroits en cruel manque de prêtres. « On pourrait ordonner un homme âgé, marié, pour qu'il puisse célébrer la messe, administrer le sacrement de la réconciliation et donner l'onction des malades ». Ceci dit, continue le pape François, « je ne dis pas qu'il faut faire comme cela car je n'ai pas encore réfléchi », mais « je crois que la question doit rester ouverte, pour les endroits où l'on rencontre ce problème pastoral du manque de prêtre ».

La question est donc finalement loin d'être close : « C'est donc une chose à étudier, à repenser et à prier ». La discipline du célibat ecclésiastique suivra-t-elle le chemin de ce qui fut présenté par **Paul VI** comme des trésors de la Tradition (le latin, l'inhumation, la communion dans la main ...) pour être finalement abandonnés ?